



République de la Tunisie
AGENCE NATIONALE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE
« ANME »



Banque Africaine de Développement
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

PROJET CHEMS « LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR LES PMES »

Siège à Tunis

01, Avenue de Japon cité Administrative Montplaisir, B.P.213 –1073 – Tunis – Tunisie, Tel.: +216 71 906 900 ; Fax : +216 71 904 624 - E-mail : boc@anme.nat.tn ; karim.nefzi@anme.nat.tn ; coop-int@anme.nat.tn

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE A JOURS DU RESEAU AFRENER, LA REVISION ET ELABORATION D'UN PLAN D'ACTIONS EN HARMONIE AVEC LA STRATEGIE ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE DE L'UNION AFRICAINE ET EN SYNERGIE AVEC TOUTES LES INITIATIVES AFRICAINES AINSI QU'A L'ACCOMPAGNEMENT POUR L'OPERATIONALISATION DE AFRENER

Référence de l'Accord de financement : **5700155003802**

N° d'Identification du Projet : **P-TN-FF0-003**

1. Le Gouvernement de la République de Tunisie a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet CHEMS « le solaire photovoltaïque pour les PMEs », et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce Don pour financer le contrat de recrutement d'un Consultant (Cabinet ou Bureau d'études) pour les la mise à jours du réseau AFRENER, la révision et l'élaboration d'un plan d'actions en harmonie avec la stratégie énergétique et climatique de l'Union Africaine et en synergie avec toutes les initiatives africaines ainsi qu'à l'accompagnement pour l'opérationnalisation de AFRENER.
2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent à accompagner l'ANME dans la structuration et l'exécution du Plan d'Actions AFRENER 2025-2029, en veillant à optimiser la coopération interinstitutionnelle africaine pour une meilleure maîtrise de l'énergie et une intégration efficace des énergies renouvelables.

Plus précisément, les services attendus de la mission du Consultant se résument comme suit :

- **Diagnostic stratégique et cartographie du contexte énergétique africain**
 - Réaliser une étude approfondie des initiatives existantes dans le domaine de l'efficacité énergétique (EE) et des énergies renouvelables

(ER).

- Identifier les synergies et axes de collaboration avec les plateformes régionales (AFREC, ECREEE, SACREEE...).
- Recenser les acteurs majeurs, les parties prenantes et les opportunités de coopération interinstitutionnelle.

▪ **Élaboration et structuration du Plan d'Actions AFRENER 2025-2029**

- Définir les objectifs stratégiques de l'association sur la période 2025-2029.
- Proposer un cadre de gouvernance opérationnel pour AFRENER et ses institutions membres.
- Développer des mécanismes de suivi et d'évaluation avec des indicateurs de performance clairs.

▪ **Renforcement de la mise en réseau et digitalisation des échanges**

- Mettre à jour la base de données des institutions partenaires et organiser des visites d'échange.
- Élaborer un programme de coopération pour le partage d'expériences entre acteurs du secteur énergétique.
- Définir les Termes de Référence pour la création d'une plateforme numérique facilitant les interactions. Cette plateforme numérique sera conçue comme un espace collaboratif permettant aux institutions africaines d'échanger leurs expertises, de partager des études de cas et d'accéder à des bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique et d'intégration des énergies renouvelables.

▪ **Appui opérationnel et accompagnement technique**

- Mobiliser deux ingénieurs spécialisés qui seront intégrés à l'ANME pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'Actions.
- Assurer la gestion administrative et technique des activités d'AFRENER.
- Organiser des sessions de formation et des événements stratégiques sur l'efficacité énergétique et les ER.

▪ **Préparation du rapport préliminaire d'évaluation**

- Rédiger un rapport stratégique pour servir de base aux négociations avec les bailleurs.
- Inclure un projet de cadre logique, une estimation des coûts et un chronogramme des activités.

3. L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations, à travers un dossier de soumission comprenant :

- **Une lettre de manifestation d'Intérêt** (signée par un représentant autorisé du Consultant, indiquant l'intérêt de ce dernier pour la mission et confirmant sa disponibilité pour réaliser l'accompagnement ;
 - **Une présentation du Consultant** (Description générale du consultant, incluant son historique, sa mission, et ses domaines d'expertise, les preuves de son expérience, incluant des documents tels que le registre de commerce, les statuts et les rapports annuels d'activités ;
 - **L'organisation technique et managériale du Consultant ;**
 - **Les références professionnelles du Consultant** (la liste détaillée des marchés similaires réalisés par le Consultant, accompagnée des preuves de réalisation, notamment les attestations de bonne fin d'exécution ou les certificats de service fait, délivrés par les Clients).
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement** », Edition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
5. Le Consultant (cabinet/bureau d'études) devra démontrer une expertise avérée en structuration institutionnelle, coordination interinstitutionnelle, et gestion de projets énergétiques à l'échelle africaine. Son expérience sera essentielle pour assurer une mise en œuvre efficace du Plan d'Actions AFRENER 2025-2029

A. Expérience Générale

Le Consultant devra satisfaire, preuves à l'appui, aux exigences suivantes :

- **Années d'existence** : Justifier d'au moins 15 ans d'existence en tant que cabinet/bureau d'études, avec une spécialisation dans les projets énergétiques et la coopération institutionnelle.
- **Marchés similaires** : Avoir réalisé au moins cinq (05) marchés similaires portant sur la structuration et la mise en réseau d'institutions dédiées aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.
- **Structuration de modèles organisationnels** : Avoir mené des missions impliquant l'élaboration de plans stratégiques et la gouvernance interinstitutionnelle.
- **Expertise en gouvernance** : Démontrer une expérience significative en assistance technique, mise en place de plateformes collaboratives, et gestion de mécanismes de coordination régionale.
- **Connaissance des instruments financiers** : Maîtriser les outils et mécanismes de financement des projets énergétiques et les dispositifs de coopération régionale et internationale.

B. Expérience Spécifique

Le Consultant devra posséder des références solides sur :

- **Cartographie des acteurs énergétiques** : Avoir mené des études stratégiques sur les parties prenantes en efficacité énergétique et énergies renouvelables à l'échelle continentale.
- **Digitalisation des échanges** : Avoir conçu et mis en œuvre des plateformes numériques et outils de gestion collaboratifs dédiés aux réseaux institutionnels.
- **Gestion et suivi de projets énergétiques** : Démontrer une expertise en évaluation des programmes énergétiques, incluant la mise en place d'indicateurs de performance et de reporting structuré.
- **Formation et renforcement des capacités** : Avoir conçu et mis en œuvre des programmes de formation spécialisés pour les institutions engagées dans la transition énergétique.
- **Accompagnement institutionnel** : Justifier d'une forte capacité de coordination entre divers acteurs institutionnels, gouvernementaux et financiers à l'échelle africaine.

6. Les consultants seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

Critères d'évaluation	Notation (sur 100 points)
Expérience générale en énergie et coopération institutionnelle en Afrique	20 points
Moins de 15 ans d'expérience → 0 points	
15 ans d'expérience → 10 points	
Plus de 15 ans d'expérience → 20 points	
Références en Assistance Technique pour la mise en réseau et la gouvernance institutionnelle	25 points
Aucune référence → 0 points	
Deux références → 10 points	
Plus que deux références : 5 points par référence, plafonné à 25 points	
Expérience spécifique en programmes financés par la BAD	25 points
Une référence → 10 points	
Plus d'une référence : 10 points par référence, plafonné à 25 points	
Capacité organisationnelle et mobilisation d'experts qualifiés	15 points

Cabinet sans structure formelle →	0 points	
Cabinet structuré avec expertise démontrée →	15 points	
Maîtrise des outils numériques pour l'animation et la gestion des réseaux institutionnels		15 points
Aucune expérience →	0 points	
Expérience démontrée →	15 points	
Total		100 points

L'offre est disqualifiée si le consultant obtient un score inférieur à 60 points. Les consultants présélectionnés seront classés par ordre de mérite et seuls les six (06) mieux notés figureront sur la Liste Restreinte.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (y compris les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h 30 (heures tunisiennes) du lundi au vendredi.**
8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16 Octobre 2025 à 10 heures 00 mn** et porter expressément la mention : « **Recrutement d'un Consultant (Cabinet ou Bureau d'études) pour les la mise à jours du réseau AFRENER, la révision et l'élaboration d'un plan d'actions en harmonie avec la stratégie énergétique et climatique de l'Union Africaine et en synergie avec toutes les initiatives africaines ainsi qu'à l'accompagnement pour l'opérationnalisation de AFRENER** »

Agence Nationale pour la Maitrise de l'Energie « ANME »

A l'attention de Monsieur le Directeur Général

1, Avenue de Japon cité Administrative Montplaisir, B.P.213 –1073 Tunis-Tunisie

E-mail : boc@anme.nat.tn, karim.nefzi@anme.nat.tn, coop-int@anme.nat.tn

Tél : +216 71 906 900 ; Fax : +216 71 904 624

Tunis, le 02/10/2025